

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Declaration de Maladie

N° W21-794105

19XMM

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5111 Société : RAN

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : KABBAS MAKINA

Date de naissance : 22.12.74

Adresse :

Tél. : 06 61 45 01 59 Total des frais engagés : 605,60 Dh

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 06/02/24

Nom et prénom du malade : Kabbaj Hakim Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Complément / Aff. respiratoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Dr Ouafae GUESSOUS KRAFFOUS
Médecine Générale - Echographie
8, Rue Assaad Brou Zafara - 3ème Etage
Maârif Casablanca
Tél : 022 98 80 71 / 061.41.17.27

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
-----------------	-------------------	-----------------------	---------------------------------	--

06/02/24		CS	280 dh	INP : INPE :
13/02/24	consulte			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur

Date

Montant de la facture

01/02/24

78 -

13/02/24

277,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue

Date

Désignation des Coefficients

Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien

Date des Soins

Nombre

AM

PC

IM

IV

Montant détaillé des Honoraires

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

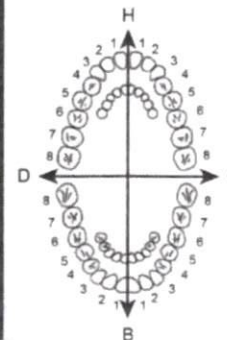
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES

Dents Traitées

Nature des Soins

Coefficient

INP :


COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F. PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

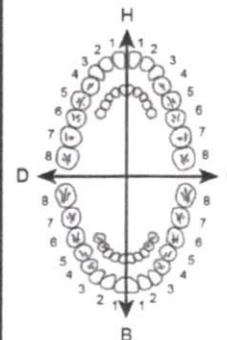
H		G	
25533412	21433552		
00000000	00000000		
B		G	
00000000	00000000		
35533411	11433553		

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Ouafae Guessous Krafess



الركتورة وفاء اثوس الكرافس

Cabinet de Médecine Générale
Echographie
Expertise médicale - Diabétologie
Psychologie médicale

عيادة الطب العام
الفحص بالصدى
الخبرة الطبية - مرض السكري
التشخيص النفسي الطبي

Nb 5111

Casablanca, le 13/02/2024 في الدار البيضاء

LOT: KE30022
PER: MAI 2025
PPV: 80 DH 00

Kabbaj H Ouhou

PPV
LOT 2880
PER

S-ataf SV
80, lef le watur x 1 mois
vhaue wil (ot SV)

PPV
LOT
PER

2880

2880 x 2
1 ep + 3/ + 3 semaines

37,60 ly sansia (ot)
1/2 ep en w
Acuore

Dr Ouafae GUESSOUS
Medecine Générale
8, Rue Assaad Bou Zarara
Maârif - Casablanca
Tél : 022.98.80.71 / 061.41.17.27
INPE: 09101435

LOT HH0310
PER 06 2026
PPV 37 60

102,60 Acuore Turp
1 ep leon x lueh

Dr Ouafae GUESSOUS KRAFESS
Medecine Générale - Echographie
8, Rue Assaad Bou Zarara - 3ème Etage
Maârif - Casablanca
Tél : 022.98.80.71 / 061.41.17.27
INPE: 09101435

LOT: 115-1
PER: SEP 2025
PPV: 102 DH 60

277,80



Dr. Ouafae Guessous Krafess

Cabinet de Médecine Générale

Echographie

Expertise médicale - Diabétologie

Psychologie médicale



الدكتور وفاء أفسوس الكرافس

عيادة الطب العام

الفحص بالصدى

الخبرة الطبية - مرض السكري

التشخيص النفسي الطبي

065111

Casablanca 0602 24 في الدار البيضاء

Kabbaf Habine

UVEDOSE 100.000

19,50
x4

1 Ampoule / 15 - au maximum 1 me
sepos x 2 mois

78-

Maphar
Bd Alklima N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
UVEDOSE 100 000 UI/2 ml
SOL BUV
P.P.V : 19,50 DH
6 113001 185030

Maphar
Bd Alklima N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
UVEDOSE 100 000 UI/2 ml
SOL BUV
P.P.V : 19,50 DH
6 113001 185030

Maphar
Bd Alklima N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
UVEDOSE 100 000 UI/2 ml
SOL BUV
P.P.V : 19,50 DH
6 113001 185030

Dr. Ouafae GUESSOUS KRAFI
Médecine Générale - Echographie
8, Rue Assaad Bnou Zarara - 3^{ème} Etage
Maârif - Casablanca
Tel : 022.98.80.71 / 061.41.17.27
INPE : 091014357



Maphar
Bd Alklima N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
UVEDOSE 100 000 UI/2 ml
SOL BUV
P.P.V : 19,50 DH
6 113001 185030

Dr. Ouafae Guessous Krafess

Cabinet de Médecine Générale

Echographie

Expertise médicale - Diabétologie

Psychologie médicale



الدركتور وفاء ائشوس الكرافس

عيادة الطب العام

الفحص بالصدى

الخبرة الطبية - مرض السكري

التشخيص النفسى الطبى

اله SAM

Casablanca, 06 02 24 في الدار البيضاء

Kabbaj Habib

Complément d'analyse

Vitamine B₁₂ - B₉

Dr Ouafae GUESSOUS KRAFESS
Medecine Générale - Echographie
8, Rue Assaad Bnou Zarara - 3^{ème} Etage
Maârif - Casablanca
Tél : 022.98.80.71 / 061.41.17.27
INPE : 091014357



مختبر التحليلات الطبية جينلاب "أم الربيع"
Laboratoire de biologie médicale Génélab
"Oum Rabiaâ"

Dr. Mohamed BENAZZOUZ
Pharmacien Biologiste

الدكتور بنعزوز محمد
صيدلي إحيائي



Laboratoire certifié par
IMANOR
CERTIFICATION
N° 2017 CSMQ.04 : 01
NM ISO 9001 : 2015

Compte rendu d'analyses

Demandé par Dr : GUESSOUS KRAFESS OUAFAE

8 Rue Assaad Bnou Zarara 3 à Etg Maârif

Tél : 0522988071 Fax :

Casablanca

Edité le : 10/02/2024



Mme KABBAJ HAKIMA

Date naissance: 22/12/1954

Code Patient : 111087643

Dossier créé le : 06/02/2024

Patient prélevé le : 06/02/2024

INPEGENELAB : 093001394

INPE Bio : 097163968

IF : 51485800

Réf : 060224-096



Heure création: 18:01:

Heure Plvt : 18:01:

Page : 1/1

INFORMATION PRELEVEMENT

Valeurs Usuelles

Antériorité

Prélèvement à domicile

INFORMATION PRELEVEMENT :

HEURE DE CONTACT :

Le 06/02/2024

HEURE DU RDV :

Le 06/02/2024

PRELEVEMENT RECU DE L'EXTERIEUR :

PAR NOS SOINS (laboratoire Génélab)

ANALYSES DIVERSES

Valeurs Usuelles

Antériorité

Vitamine B9 (FOLATES)

:

4,09 ng/ml

(3,1 - 19,9)

(Tech. Chimielumescence/Access)

9,28 nmol/l

(7,04 - 45,18)

NB: Des valeurs fortement élevées peuvent être observées en cas de prise de Biotine

Vitamine B12 (CYANOCOBALAMINE)

:

359,29 pg/ml

(180 - 914)

(Tech. Chimielumescence/Access)

265,2 pmol/l

(133 - 675)

NB: Des valeurs fortement élevées peuvent être observées en cas de prise de Biotine

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un bon rétablissement

A:h/P:

V:B/L:

Biologiste assistant

Dr Y.Bellamine

LABORATOIRE GÉNÉLAB
Oum Rabiaâ
Dr. BENAZZOUZ
Rés. Abouab Oum Rabiaâ EL Oulfa - CASA
Tél : 05 22 93 10 61 - Fax : 05 22 93 10 61
P.T : 35051078 - I.C.E : 00108410900068

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - FERTILITE

شارع أم الربيع - اللفة - أمام مقر الخطوط الملكية المغربية - إقامة أبوواب أم الربيع - عمارة س - الفدراليين

Bd. Oum Rabiaâ - El Oulfa - (en face siège R.A.M.) - Résidence Abouab Oum Rabiaâ, Imm. "C" - Casablanca

INPE : 097163968 - ICE : 00108410900068 - ت.د.م - Patente : 35051078 - الهاتف - Fax : 05 22 93 10 61 - الناكس

E-mail : genelab2@gmail.com - Tél. : 0522 93 10 60 / 61 / 0522 90 59 37 / 0661 76 30 68 - الهاتف - Gsm Whatsapp : 0676 84 52 02 - Site web : www.Lbmgenelab.com